

l'an deux mil vingt -quatre
le vingt-trois janvier à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, DIOP, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LAMIRAL,
MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

Date de convocation
18 JANVIER 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. CZEPCZAK a donné procuration à M. BONY
M. EVEN a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme MILON
Mme LE MOING a donné procuration à M. FOUILLOT
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la convocation**
18 JANVIER 2024

**Date de publication
de la délibération**
1^{er} FEVRIER 2024

Absent : ./.

M. DIOP a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 14

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 14 décembre 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 1^{er} février 2024

La Maire
Claire CHERET

Le secrétaire de séance
Massamba DIOP

